



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maires

Question écrite n° 51687

Texte de la question

M. Léonce Deprez demande à M. le Premier ministre s'il souhaite, dans le cadre des prochaines élections municipales, affirmer l'incompatibilité entre les fonctions de ministre et de maire. En effet, la ministre de la justice, garde des sceaux, vient de confirmer sa prééminence en ces termes : « Mon choix sera d'être maire. Après, pour l'appartenance au Gouvernement, ce n'est pas moi qui décide, c'est le Premier ministre. » (Le Monde, 14 septembre 2000).

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire demande à M. le Premier ministre s'il souhaite, dans le cadre des prochaines élections municipales, affirmer l'incompatibilité entre les fonctions de ministre et de maire. M. le Premier ministre, comme il l'a indiqué lors de son intervention télévisée du 19 octobre 2000, appréciera la situation lorsque cette question sera effectivement posée.

Données clés

Auteur : [M. Léonce Deprez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 51687

Rubrique : Communes

Ministère interrogé : Premier Ministre

Ministère attributaire : Premier Ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 octobre 2000, page 5569

Réponse publiée le : 4 décembre 2000, page 6843